

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU du CONSEIL LOCAL du Lundi 4 Mai 2026

Présents : Danielle Zébiche ; Catherine Cochet ; Lionel Gamard

Excusée : Alice Dhur

Calendrier des permanences du Jeudi de 17h30 à 19 heures

Jeudi 7 Mai	:	Danielle ZEBICHE et Catherine COCHET
Jeudi 14 Mai	:	Ascension – Férié – PAS DE PERMANENCE
Jeudi 21 Mai	:	Lionel GAMARD et Danielle ZEBICHE
Jeudi 28 Mai	:	Catherine COCHET et Danielle ZEBICHE
Jeudi 4 Juin	:	Alice DHUR et Catherine COCHET
Jeudi 11 Juin	:	Lionel GAMARD et Catherine COCHET

(En dehors des permanences, les Amicales peuvent toujours nous contacter par mail ou par téléphone en cas de besoin).

Prochaine réunion de bureau du Conseil Local
Lundi 15 Juin 2026
(Cette réunion ne concerne pas les Amicales)

Point sur la campagne d'adhésion 2026

Nous enregistrons à ce jour **307 adhésions** de reversées au Conseil Local c'est 158 de plus qu'au début du mois d'Avril. Ce bon résultat est la conséquence du versement de 90 adhésions par une Amicale. Ce rythme doit être poursuivi et nous appelons toutes les Amicales à démarrer dès à présent leur campagne d'adhésions si cela n'est pas encore le cas. A l'approche de l'élection des représentants des Locataires fin 2026, il est indispensable que la CNL se renforce dans l'intérêt des Locataires.

Une nouvelle Amicale CNL vient d'être créée au 25 Orgemont (CHP) et deux autres devraient l'être, l'une à la résidence Caillebotte (CHP) et l'autre à l'Arc Sportif (Hauts de Seine Habitat).

Actualité du logement social et initiatives de la CNL

➔ **Plan relance du logement du gouvernement** : le plan a été présenté par le Premier Ministre et son Ministre du Logement lors d'un déplacement à Marseille le 24 avril dernier. Les grandes lignes de ce plan sont la création d'un 3^{ème} plan de rénovation urbaine (ANRU 3) limité à 150 quartiers mais axé essentiellement sur le sécuritaire, l'aspect social passant au second plan. La question de son financement n'a pas été évoqué notamment la participation de l'Etat. Ce plan prévoit également la fin du bail à vie dans les HLM avec un bail de 3 ans que les bailleurs pourraient ne pas renouveler. Il est aussi question de renforcer les pouvoirs du Maire dans les attributions de logements sociaux avec notamment un droit de véto, c'est la porte ouverte au clientélisme puisque le Maire pourra évincer les familles qui ne lui conviennent pas. La CNL combat cette mesure et dénonce cet acharnement contre les locataires HLM les opposant à ceux du secteur privé.

Le projet prévoit également la possibilité pour les bailleurs de relouer des passoires énergétiques (DPE classé F ou G) dès lors qu'ils s'engagent à réaliser les travaux dans un délai de 3 ans.

Un projet de loi en ce sens doit être adopté en conseil des Ministres d'ici au mois de juin pour être examiné en première lecture au parlement cet été. Mais il a peu de chance de voir le jour avant l'élection présidentielle compte tenu du calendrier parlementaire de fin d'année essentiellement consacré au budget et de la trêve des travaux du parlement pendant la campagne électorale du printemps 2027. Néanmoins il faut demeurer prudent.

Actualité dans les patrimoines

➔ à l'Immobilière 3F

☞ Un premier contrôle de charges en version dématérialisée a eu lieu avec une Amicale du 3F au Conseil Local. Les autres vont suivre, des contacts vont être pris avec les Amicales concernées.

➔ à Batigère

L'Amicale des Côtes d'Auty semble repartir avec une équipe rajeunie. Plusieurs adhésions ont été faites et une liste de revendications a été envoyée à Batigère. Les Locataires de cette résidence se sentent oubliés.

➔ In'li

L'Amicale du 62/64 Gagarine se mobilise et se bat contre les manquements de ce bailleur à ses obligations. La procédure judiciaire lancée par plusieurs locataires est toujours en cours.

➔ à Colombes Habitat Public

☞ **Nouveau Conseil d'Administration** : le nouveau conseil d'administration à l'issue des élections municipales de mars s'est tenu le 30 avril. Monsieur Giacomoni, maire de Colombes, a été élu Président de l'Office. La CNL a été exclue de toutes les commissions. Un compte rendu a été adressé aux Amicales.

☞ **Contrôles de charges 2024** : les derniers contrôles de charges sont en cours et devraient s'achever en juin avec du retard par rapport au planning initial. La nouvelle responsable du service charges a pris ses fonctions.

☞ **Conseil de Concertation Locative** : un CCL extraordinaire a eu lieu le 21 avril dont l'objet unique était la réponse de CHP à la proposition de la CNL dans un souci de compromis de partager la dépense de chauffage « maîtrise des énergies » que nous contestons depuis le début. Cela a été une fin de non-recevoir du Directeur Général (un compte rendu a été adressé aux Amicales).

☞ **Groupe de travail « communication »** : la maquette du nouvel avis d'échéance faisant apparaître les consommations d'eau a été validée. La mise en œuvre devrait intervenir cet automne.

☞ Permanences dans les immeubles sans Amicale

La prochaine permanence des Administrateurs CNL est fixée au mardi 19 mai à la résidence « Entre deux Cours » rue Salvadore Allende.

☞ Création d'Amicales à CHP

⇒ 25 Orgemont : l'Amicale a été créée lors de l'assemblée générale des locataires le 15 avril dernier.
⇒ une Amicale pourrait être créée à la Résidence Caillebotte, les locataires sont demandeurs.

☞ Préparation de l'élection des représentants des Locataires

Le nombre de candidats que nous devons présenter est de 8 (4 titulaires et 4 suppléants). La liste de la CNL est d'ores et déjà établie et sera présentée lors de la réunion des Amicales le 19 juin prochain pour être validée. Si nous voulons obtenir les 4 sièges, ce qui est faisable, il faudra une mobilisation de toutes nos Amicales à CHP. Nous en reparlerons lors de cette réunion du 19 juin.

Fonds de soutien aux Amicales

Le Bureau du Conseil Local donne un avis favorable à une demande de subvention présentée par l'Amicale du 11 Orgemont pour l'organisation d'une sortie familiale au Parc St Paul au mois de juin.

Vide Greniers organisés par nos Amicales CNL :

⇒ Tour Z : le samedi 30 mai sur l'esplanade Joséphine Backer
⇒ Gare du Stade : le dimanche 28 juin

Fête des Voisins : nous appelons toutes les Amicales à être à l'initiative pour organiser cette fête et de nous envoyer des photos que nous insérerons afin de mettre en valeur leur travail.

Consultez régulièrement le site Internet du Conseil Local ! – de nouveau accessible

Après un moment d'interruption, notre site Internet est de nouveau accessible.

Le chemin d'accès est le suivant : <https://cnlcolombes.fr>

Venez le découvrir et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions ! Vous y retrouverez notamment ce compte-rendu et bien d'autres informations vous concernant.

Une rubrique est spécialement réservée à l'activité des Amicales que nous souhaitons valoriser. Il vous appartient de l'alimenter en nous envoyant des articles et photos de vos différentes initiatives et actions.

1, rue de Strasbourg – 92700 – COLOMBES – Tel : 01.47.84.70.60

Site Internet : www.cnlcolombes.fr - email : cnlcolombes92@gmail.com - Association loi du 1er juillet 1901 – SIRET 82242551800013